



Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1998

Canada

Présentation amélioré des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1998

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/54-1998

ISBN 0-660-60720-4



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 80 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats*.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1998, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans la *Partie III du Budget principal des dépenses* ou le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1997-1998. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats*.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Rapport de rendement

**Pour la période se terminant
le 31 mars 1998**

Le très honorable Jean Chrétien
Premier ministre du Canada

Table des matières

Tableau des principaux résultats	1
Première partie : Message du président et du Directeur général et premier dirigeant.....	2
Partie II : Aperçu de l'organisme.....	4
2.1 Mandat et objectifs	4
2.2 Contexte de fonctionnement.....	5
2.3 Organisation	6
Partie III : Rendement de l'organisme	8
3.1 Prévisions de rendement.....	8
3.2 Examen des réalisations	9
3.2.1 Renseignements financiers.....	10
3.2.2 Examen des réalisations de l'organisme.....	10
3.2.3 Examen des réalisations par secteur d'activité	11
Partie IV : Rendement financier	16
4.1 Vue d'ensemble du rendement financier	16
4.2 Tableaux financiers récapitulatifs	16
Partie V : Rapport de consolidation	21
Partie VI : Renseignements supplémentaires	22
6.1 Renseignements supplémentaires et sites Web de l'organisme	22
6.2 Lois et règlements connexes administrés	22
6.3 Rapports annuels législatifs et autres rapports de l'organisme	22

Tableau des principaux résultats

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)

dispose d'un budget de 3 310 000 \$

Pour fournir aux Canadiens les avantages suivants :	Comme le démontre ce qui suit :	Réalisations rapportées :
des opinions et des renseignements objectifs sur l'état du débat touchant des aspects particuliers de l'environnement et de l'économie (développement durable)	<ul style="list-style-type: none">• de l'information et des conseils utiles et fiables qui sont fournis aux décideurs et aux leaders d'opinion• des activités et des programmes qui soient appropriés, efficaces et efficients et qui, de surcroît, fassent intervenir les intéressés• des décideurs, des leaders d'opinion et les médias qui considèrent la TRNEE comme une source d'information et de conseils fiable et impartiale sur l'état du débat touchant des aspects particuliers de l'environnement et de l'économie	<ul style="list-style-type: none">• dans les parties 3.2.2 et 3.2.3 du RR• dans la partie 3.2.3 du RR• dans les parties 3.2.2 et 3.2.3 du RR

Première partie : Message du président et du Directeur général e premie dirigeant

Nous sommes heureux de présenter au Parlement le Rapport de rendement de 1998 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE).

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE), créée en 1988, est l'une des principales institutions mises sur pied en réaction au rapport de la Commission mondiale de l'environnement et du développement des Nations Unies. Née au sein d'Environnement Canada, la TRNEE est officiellement devenue un établissement public, qui relève du Premier ministre, en avril 1994. Depuis lors, la TRNEE s'emploie essentiellement à explorer et à éclairer les nombreuses facettes des liens qui unissent l'environnement à l'économie. Elle y parvient surtout en définissant les problèmes majeurs, en animant le débat sur des questions qui concernent tous les intéressés, ainsi qu'en consolidant, en évaluant et en communiquant les résultats de ces débats dans les rapports de la série «État du débat». Ces rapports englobent les analyses présentées aux consultations multipartites, étudient l'approbation et la désapprobation exprimées par les intéressés sur des questions cruciales, et présentent des recommandations destinées à éclairer la prise de décisions et l'élaboration de politiques d'après un diagnostic des résultats des consultations.

Au cours de l'exercice 1997-1998, la TRNEE a accordé beaucoup d'importance au changement climatique. Face à l'intensification du débat et des préoccupations que suscite cette question, et à l'engagement pris à Kyoto par le Canada de réduire les émissions de gaz à effet de serre, la TRNEE a créé un Forum national sur le changement climatique en janvier 1998. Ce Forum s'avéra une manière originale et particulièrement réussie de faire participer les citoyens à une question politique nationale. La TRNEE forma un groupe de 25 Canadiens distingués et impartiaux, récipiendaires de l'Ordre du Canada, à qui elle confia la tâche d'évaluer objectivement le défi du changement climatique qui se pose aux Canadiens. Après un exposé exhaustif des opinions et des connaissances d'experts, les membres du Forum ont publié une *Déclaration* exposant le problème, les impacts éventuels et les mesures préconisées. Ce Forum a suscité une vaste couverture médiatique, et la *Déclaration* continue d'être diffusée à grande échelle.

En ce qui concerne l'éco-efficacité, la TRNEE a obtenu un appui solide des entreprises pour élaborer des indicateurs destinés à l'industrie, et plusieurs grandes sociétés participent à une étude de faisabilité visant à mettre à l'essai certains de ces indicateurs possibles. Les travaux de la TRNEE dans ce domaine sont reconnus de manière générale comme étant d'avant-garde et, une fois achevés, ils aideront l'industrie à surveiller, rapporter et améliorer son rendement économique et environnemental.

La TRNEE, qui a tenu son atelier annuel sur l'écologisation du budget en 1997, a formulé plusieurs recommandations au ministre des Finances pour le budget de 1998. Les réalisations des programmes de la TRNEE au cours de l'exercice 1997-1998 comprennent entre autres la publication de trois rapports de la série «État du débat» (*La voie du développement durable des transports au Canada; Les terrains abandonnés au Canada :*

Retour au vert; La gestion des boisés privés des Maritimes), ainsi qu'un guide (Stratégies de gestion viable des océans : Guide de cogestion) et de plusieurs rapports de synthèse.

Ces activités, parmi d'autres qui sont présentées dans ce rapport, démontrent à quel point la TRNEE a réussi à influencer sur l'élaboration des politiques au sein du gouvernement, et à mettre au point les outils nécessaires pour faire progresser le développement durable dans maints secteurs. La TRNEE, qui s'est établie comme source fiable et reconnue d'information objective sur des questions touchant l'environnement et l'économie, envisage avec enthousiasme la poursuite de ses travaux dans plusieurs domaines cruciaux.

Stuart L. Smith, M.D.
Président

David McGuinty
Directeur général et
premier dirigeant

Partie II : Aperçu de l'organisme

2.1 Mandat et objectifs

Le mandat officiel de la TRNEE est tiré de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*. La mission déclarée de la Table ronde consiste à «...jouer un rôle catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion, pour tous les secteurs de la société canadienne de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable.»

Les travaux de la TRNEE ont pour principal dessein d'améliorer la qualité de l'élaboration des politiques économiques et environnementales en fournissant aux décideurs et aux leaders d'opinion l'information nécessaire pour qu'ils puissent opérer des choix éclairés qui permettront d'assurer un avenir viable pour le Canada.

La TRNEE favorise activement la formule des tables rondes et l'approche multipartite pour analyser les questions de développement durable, et sert de forum au sein duquel tous les points de vue peuvent être exprimés et débattus librement. Les membres et les intervenants de la TRNEE qui participent à ses programmes s'efforcent de définir la relation entre l'environnement et l'économie, de déterminer si la résolution de problèmes particuliers fait l'objet d'un consensus, et de préciser clairement la nature des problèmes qui restent à résoudre.

Comme la Table ronde rassemble des gens de régions et de secteurs variés (monde des affaires, syndicats, milieu universitaire, Premières nations et groupes de protection de l'environnement), elle offre des possibilités importantes de sonder les questions de développement durable dans une perspective nationale.

Priorités stratégiques

Les activités de la TRNEE sont guidées par les priorités stratégiques suivantes :

- ***Améliorer les politiques économiques dans une perspective environnementale et réciproquement.*** L'intention consiste à mieux promouvoir l'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise des décisions en influant sur l'élaboration des politiques au sein du gouvernement fédéral et des autres niveaux de gouvernement, et en élaborant des outils qui favorisent davantage le développement durable dans les politiques gouvernementales et dans d'autres secteurs.
- ***Assurer l'efficacité et l'efficience des programmes.*** Les systèmes de gestion seront soumis à une certaine surveillance pour garantir que les activités menées par la TRNEE contribuent à la réalisation de son mandat et des objectifs de ses programmes et qu'elles soient aussi efficaces que possible.

- **Améliorer les communications stratégiques.** L'objectif consiste à rehausser l'image de la TRNEE, pour qu'elle soit reconnue comme la première porte à laquelle viendront frapper les décideurs, les leaders d'opinion et les médias qui tenteront d'obtenir de l'information fiable quant à l'état du débat sur l'environnement et l'économie.

2.2 Contexte de fonctionnement

Contexte

Alors que des questions économiques urgentes l'ont laissé dans l'ombre au cours des dernières années, l'environnement est de nouveau considéré comme de plus en plus préoccupant. De récents exemples tels que l'effondrement des pêcheries sur la côte ouest et sur la côte est, ainsi que les débats qui entourent la réduction des émissions de gaz à effet de serre viennent confirmer le besoin de mieux intégrer l'environnement et l'économie dans la prise de décisions.

Quoique le développement durable soit un domaine qui préoccupe de plus en plus les Canadiens, il est aussi très complexe : sa portée est à la fois locale et mondiale, l'information scientifique est parfois très technique et elle est en constante évolution et, enfin, les résultats des recherches sont parfois contradictoires et peu concluants. En outre, les questions relatives au développement durable comportent généralement un vaste éventail d'intervenants et de groupes d'intérêts qui ont des points de vue divergents. Les décideurs doivent souvent, pour définir les mesures à prendre face à ces problèmes, faire des choix et des compromis difficiles dans un climat d'incertitude.

La TRNEE, en tant qu'organe consultatif sur les politiques, est une institution créée pour résoudre ce problème. Ses activités visent à offrir aux décideurs de l'information et des conseils pondérés, objectifs, complets et à jour sur des aspects particuliers du développement durable.

Partenaires

La TRNEE, un très petit organisme, joue surtout le rôle de catalyseur en définissant les problèmes clés qui ont des implications environnementales et économiques, et en collaborant avec les intéressés pour explorer ces questions et définir des mesures qui permettront de trouver un juste équilibre entre la prospérité économique et la protection de l'environnement. Le succès de la TRNEE dans la réalisation de ses objectifs dépend de la participation et de l'engagement d'un vaste éventail d'intéressés.

Les partenaires de la TRNEE varient d'un programme à l'autre et comptent des membres du milieu des affaires, du milieu syndical, du milieu universitaire, des organisations non gouvernementales et de tous les niveaux de gouvernement. Au sein du gouvernement fédéral, la TRNEE a collaboré très étroitement avec les ministères des Finances, de

l'Environnement, des Pêches et Océans, des Transports, des Ressources naturelles, de l'Industrie, et des Affaires étrangères et du Commerce international.

Auditoires visés

Les problèmes dont s'occupe la TRNEE sont cruciaux pour tous les Canadiens. Cependant, ce petit organisme qui dispose d'un budget limité ne peut pas, en général, communiquer directement avec le grand public. La TRNEE dirige donc ses efforts et ses messages vers les décideurs et les leaders d'opinion, y compris les médias et, par leur intermédiaire, espère atteindre ceux qui s'intéressent activement aux questions de développement durable, ainsi que le grand public.

La TRNEE compte des intervenants engagés parmi les membres de la Table ronde proprement dite, ainsi qu'au sein de ses groupes de travail et de ses comités, et fait appel à leur participation dans les activités de ses programmes.

Défis

Les principaux défis qui se posent à la TRNEE découlent surtout de la nature intrinsèque des questions de développement durable, qui sont généralement complexes ou multidimensionnelles et qui préoccupent un vaste éventail d'intéressés dont les points de vue sont parfois conflictuels. En conséquence, elle doit faire preuve d'une grande rigueur intellectuelle et d'une organisation minutieuse pour rassembler les intéressés aux fins de définir comment trouver un juste équilibre entre la protection de l'environnement et l'économie dans des domaines particuliers qui posent problème.

2.3 Organisation

La Table ronde est un organisme multipartite composé d'un président et d'au plus 24 autres membres, tous nommés par le gouverneur en conseil pour un mandat maximal de trois ans, renouvelable. Les membres de la Table ronde sont des leaders d'opinion issus de diverses régions et secteurs de la société canadienne, dont le monde des affaires, le milieu syndical, le milieu universitaire, les organisations non gouvernementales et les Premières nations.

Un directeur général, également nommé par le gouverneur en conseil, joue le rôle de chef de la direction de la TRNEE. Le directeur général supervise et dirige les travaux et le personnel de la Table ronde. Un secrétariat établi à Ottawa fournit aux membres de la Table ronde le soutien nécessaire sur le plan analytique et administratif, ainsi que dans le domaine des communications.

La Table ronde relève du Premier ministre.

L'orientation générale de la TRNEE se définit comme suit : «Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie.»

Les activités de la TRNEE sont réparties entre plusieurs programmes qui sont supervisés par des groupes de travail et des comités, dont les membres sont issus de la Table ronde nationale et de groupes d'intervenants appropriés. Ces activités sont approuvées par le Comité exécutif (composé du président, du directeur général et de cinq à sept membres nommés par l'assemblée plénière). Le mandat et le budget détaillé de chaque programme sont examinés minutieusement par le Comité exécutif et, en fin de compte, approuvés par l'ensemble de la Table ronde.

Les membres de la Table ronde nationale se réunissent en plénière quatre fois par an pour définir les priorités d'action, pour étudier l'état d'avancement des programmes en cours, et pour approuver la publication des résultats, des conclusions et des recommandations de chaque programme.

Partie III : Rendement de l'organisme

3.1 Prévisions de rendement

La TRNEE est un organisme consultatif sur les politiques. Au niveau le plus large, son objectif consiste à promouvoir un *avenir viable pour le Canada*, résultat qui est vraiment difficile à mesurer, et pour lequel l'attribution des tâches est encore plus problématique. De même, la capacité de la TRNEE à *améliorer l'élaboration des politiques* dépend d'un vaste éventail de facteurs sur lesquels l'organisme a peu d'emprise. Pour ces raisons, les prévisions et les résultats du rendement de la TRNEE sont axés sur l'objectif intermédiaire qui consiste à *fournir des renseignements et des conseils utiles aux décideurs et aux leaders d'opinion*. Chaque fois que possible, la réalisation de cet objectif est lié aux résultats qui ont trait aux objectifs plus généraux de l'organisme.

La partie III du *Budget des dépenses de la TRNEE pour 1997-1998* énumère plusieurs résultats précis qu'elle espérait atteindre au cours de cet exercice. Ces prévisions de rendement sont classées par programme.

Programme	Prévisions de rendement
Éco-efficacité	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une série de mesures tangibles de l'éco-efficacité des facteurs de production et des produits pour certaines industries
Écologisation du budget et instruments économiques	<ul style="list-style-type: none"> • La formulation de recommandations pour la réforme écologique du budget de 1998-1999 au ministre des Finances
Politique étrangère et développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • La formulation d'avis aux fonctionnaires en vue du Sommet de l'APEC de 1997
Approvisionnementns écologiques	<ul style="list-style-type: none"> • La publication d'un rapport de la série «État du débat»
Technologies environnementales	<ul style="list-style-type: none"> • La publication d'un rapport de la série «État du débat» sur les technologies électriques viables
Services financiers	<ul style="list-style-type: none"> • La publication d'un rapport de la série «État du débat»
Environnement et ressources des océans	<ul style="list-style-type: none"> • La formulation d'avis au ministère des Pêches et Océans
Transport et énergie	<ul style="list-style-type: none"> • La production d'un rapport de la série «État du débat» sur les modèles et les méthodes de cogestion
Boisés privés	<ul style="list-style-type: none"> • La publication d'un rapport de la série «État du débat»

3.2 Examen des réalisations

La TRNEE a dressé un plan officiel d'évaluation en 1995-1996 dans le cadre d'une tentative plus vaste de renforcer la gestion et l'imputabilité des résultats au sein de l'organisme. Selon ce plan, chaque programme achevé doit être étudié par la TRNEE qui est chargée d'évaluer dans quelle mesure il a atteint les objectifs prévus et respecté les délais et les budgets fixés. En outre, un examen externe plus vaste, axé sur le rayonnement du programme, doit être mené chaque année pour un ou deux programmes.

La TRNEE surveille de près les délais et les budgets de chaque programme, et on est en train d'envisager de recueillir de l'information sur la satisfaction des intéressés quant au contenu du programme, au processus et aux résultats. Cette collecte d'information se fera par le biais d'un bref sondage auprès des membres et des participants des groupes de

travail à la fin de chaque programme. Cependant, la TRNEE n'a pas encore commandé une évaluation externe officielle. Ceci s'explique en partie par les contraintes de ressources et par la difficulté de mesurer et d'attribuer les effets des programmes de la TRNEE dans le cadre d'une telle évaluation.

Un grand nombre de politiques et de pratiques internes de la TRNEE soutiennent toutefois l'évaluation constante ou formative de ses programmes. Au départ, la planification et la conception des programmes sont très fortement axées sur les «résultats», c'est-à-dire sur la définition des résultats et des impacts que chaque programme compte produire. Les délibérations des groupes de travail et des comités, ainsi que les séances plénières régulières permettent ensuite aux membres de se prononcer sur l'évolution et la valeur des travaux entrepris, et les programmes sont régulièrement révisés ou ajustés selon ces réactions.

3.2.1 Renseignements financiers

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	
Dépenses prévues	3 310 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	<i>3 477 000 \$</i>
Réelles 1997-1998	3 450 000 \$

3.2.2 Examen des réalisations de l'organisme

Quoiqu'on n'ait pas encore procédé à une évaluation officielle, de nombreux signes attestent que la TRNEE produit l'effet recherché en contribuant à *améliorer l'élaboration des politiques*. Exemple :

- Des modifications ont été apportées à la loi du Nouveau-Brunswick régissant la gestion des boisés privés, parce que la TRNEE a réussi à attirer l'attention sur des problèmes sérieux et à faire des suggestions pour les corriger.
- Deux recommandations d'«écologisation» du budget fédéral (en ce qui concerne le traitement fiscal du rendement énergétique et des fonds en fiducie pour la restauration de l'environnement) formulées par la TRNEE ont été intégrées au budget de 1997.

- Les conclusions et les recommandations de la TRNEE sur les approvisionnements écologiques du gouvernement fédéral expliquent au moins en partie la décision prise récemment par le gouvernement d'intégrer les considérations environnementales dans la définition des offres permanentes pour les gros achats.
- Les fonctionnaires du gouvernement fédéral ont reconnu que la *Déclaration* du Forum sur le changement climatique s'est avérée très utile dans la conception des activités qui aboutiront à l'élaboration d'un plan national d'exécution visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le succès de la Table ronde nationale se mesure également par la réaction de les Éditions Renouf Limitée, le détaillant privé qui commercialise et distribue ses publications, selon qui, de tous les ouvrages que vend ce distributeur, les publications de la TRNEE sont parmi les plus populaires et les mieux reçues de ce type.

Préparation à l'an 2000

Après avoir évalué ses systèmes de technologie, la TRNEE les modernise pour s'assurer qu'ils soient conformes aux exigences de l'an 2000. Il s'agira entre autres de moderniser ou de remplacer le matériel existant, d'installer de nouveaux logiciels, de vérifier la conformité du nouveau système aux exigences de l'an 2000, et d'assurer la formation du personnel. Cette modernisation est censée s'achever au début de 1999.

3.2.3 Examen des réalisations par secteur d'activité

Voici certaines des principales réalisations des programmes de la TRNEE en 1997-1998, qui correspondent aux priorités essentielles exposées dans le *Budget des dépenses de 1997-1998*.

Changement climatique

La question du changement climatique a constitué la priorité première des activités de la TRNEE en 1997-1998 en réaction, au moins partiellement, au Protocole de Kyoto sur le changement climatique, selon lequel le Canada et d'autres pays développés sont tenus d'établir des objectifs de réduction de leurs niveaux d'émissions de gaz à effet de serre pendant la période de 2008 à 2012. Consciente que la nécessité de respecter ces objectifs exigera la prise de mesures décisives et un engagement soutenu de la part de tous les niveaux de gouvernement, des organisations non gouvernementales, du secteur privé et des Canadiens à titre individuel, la TRNEE a parrainé un Forum national sur le changement climatique. Ce Forum avait pour objectif de transmettre aux Canadiens un message qui leur permettrait de mieux comprendre la nature et les implications du changement climatique, ainsi que le vaste éventail de réactions et de réponses stratégiques possibles à ce problème.

La TRNEE a adopté un processus calqué sur les modèles de participation du public s'apparentant à ceux qui ont servi dans des pays tels que le Danemark et la Suède. On a donc réuni un groupe de 25 Canadiens respectés, objectifs et politiquement indépendants, en l'occurrence des récipiendaires de l'Ordre du Canada, pour leur présenter, au cours de trois séances de deux jours s'échelonnant entre février et avril 1998, des exposés d'une trentaine d'experts et d'intervenants issus de l'industrie, d'organismes décisionnaires, du gouvernement et des organisations non gouvernementales. Après avoir évalué des renseignements et des interprétations souvent conflictuelles, le Forum a publié une déclaration exposant son évaluation du problème, ses effets possibles, les points d'entente et de désaccord, et des suggestions pratiques.

Le Forum national sur le changement climatique a fait l'objet d'une vaste couverture médiatique et la *Déclaration* a été distribuée en milliers d'exemplaires. Les membres du Forum continuent de diffuser et de promouvoir la *Déclaration* dans leur milieu. Il a été amplement reconnu, même par le greffier du Conseil privé, que le Forum était un moyen novateur de faire participer un segment du public canadien à un débat sur une politique nationale.

Éco-efficacité

Le programme d'éco-efficacité de la TRNEE a été conçu pour aider les entreprises à élaborer et à mettre en œuvre une série d'indicateurs mesurables d'éco-efficacité en partant du principe qu'il est difficile de gérer ce qui n'est pas mesuré. De concert avec le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) et d'autres décideurs de l'industrie, des ONG et du gouvernement, ce programme a permis de définir et de peaufiner plusieurs indicateurs, qui ont ensuite été mis à l'essai au sein d'un petit nombre d'entreprises qui se sont portées volontaires. Les résultats de cette étude de faisabilité seront divulgués au début de 1999. Si ces indicateurs peuvent être mis au point et permettre aux dirigeants de sociétés et aux intervenants d'explorer le rendement des entreprises, ils contribueront à définir les améliorations à apporter aux procédés et aux produits qui permettront de réduire les coûts et qui seront du même coup bénéfiques à l'environnement.

Écologisation du budget et instruments économiques

La Table ronde nationale a formulé ses recommandations annuelles au ministre des Finances en vue du budget fédéral de 1998. Ces recommandations étaient axées sur la viabilité des terrains privés, notamment sur les boisés privés des provinces Maritimes et sur les terrains contaminés en milieu urbain dans l'ensemble du pays. Finances Canada s'est montré désireux de poursuivre l'évaluation de ces mesures.

Politique étrangère et développement durable

Le Sommet de la Coopération Économique Asie-Pacifique (de 1997) a été organisé par le Canada en novembre 1997. En vue de ce Sommet, la TRNEE et la Fédération canadienne des municipalités ont organisé ensemble un atelier sur les villes durables, axé sur la qualité de l'air en milieu urbain et sur la gestion de l'environnement en milieu urbain. Les experts de l'APEC et de divers secteurs se sont réunis en mai 1997 pour élaborer des recommandations destinées aux porte-parole et aux ministres de l'APEC. Ensuite, la notion de ville durable a été retenue comme l'élément clé, à la fois pour l'agenda courant de l'APEC et, de manière plus générale, pour la politique étrangère du Canada. Fort du Sommet et d'un autre atelier tenu en janvier 1998, le Comité de la politique étrangère et du développement durable a lancé une *Initiative sur les villes durables*. Cette Initiative consistera à examiner les moyens de tirer profit de l'expertise canadienne pour relever les graves défis économiques et environnementaux que posent la croissance démographique et l'urbanisation rapides dans les pays en développement.

Approvisionnements écologiques

La TRNEE a publié en automne 1997 un rapport de synthèse, *Le virage écologique : une réponse à la demande étrangère de produits et services plus écologiques par l'approvisionnement fédéral*. La TRNEE avait envisagé de publier un rapport de la série «État du débat» sur ce sujet en 1997-1998, mais son examen régulier des activités des programmes a révélé qu'un autre type de document conviendrait mieux. En conséquence, elle a publié un énoncé contenant les recommandations relatives aux pratiques d'approvisionnement écologique du gouvernement fédéral et des débouchés dans ce domaine, qui a été distribué en même temps que le rapport de synthèse aux ministres, aux fonctionnaires et aux groupes du secteur privé intéressés.

Technologies environnementales

Le projet de faire aboutir le programme des technologies environnementales à la publication d'un rapport de la série «État du débat» sur les technologies électriques viables a été abandonné après que des travaux exploratoires eurent révélé que la Table ronde ne pouvait jouer aucun rôle utile sur ce plan.

Services financiers

Ce programme était axé sur les terrains abandonnés dans les centres urbains et sur l'amélioration des données environnementales propres à chaque terrain. Après avoir publié quatre rapports de synthèse et avoir tenu cinq ateliers multilatéraux dans l'ensemble du pays, la TRNEE a publié son rapport de la série «État du débat», *Les terrains abandonnés au Canada : Retour au vert*, lors d'un atelier qu'elle coparrainait

avec la Fiducie de régénération du secteur riverain de Toronto. Ce rapport expose les facteurs qui nuisent au réaménagement de terrains abandonnés, et recommande des mesures à prendre pour promouvoir leur assainissement et leur aménagement.

Environnement et ressources des océans

Les travaux menés dans le cadre de ce programme ont été couronnés par la publication d'un guide, *Stratégies de gestion des océans : Guide de cogestion*, publié lors d'un atelier international organisé de concert avec le Fraser Basin Council, Environnement Canada et la TRNEE à Vancouver. Le ministre des Pêches et Océans et les hauts fonctionnaires ont fait de nombreuses références à ce guide dans les débats qui portaient sur l'amélioration de la gestion des ressources océaniques, et dans la participation du Canada à l'Année internationale des océans.

Transport durable

La TRNEE a lancé la publication intitulée *La voie du développement durable des transports au Canada* lors du Forum national sur le transport des personnes Montréal en novembre 1997, qui avait été organisé par l'Association canadienne du transport urbain. Ce rapport de la série «État du débat», qui intègre les conclusions d'un rapport de synthèse et de plusieurs ateliers tenus dans l'ensemble du pays, fait le point sur les connaissances et sur les perspectives des intervenants canadiens quant à la nécessité du transport durable et les moyens d'y parvenir.

Boisés privés

L'état du débat sur l'environnement et l'économie : La gestion des boisés privés des Maritimes a été lancé à Frédéricton le 7 octobre 1997. Ce lancement, qui a attiré plus de 200 intervenants et représentants des médias, consistait entre autres dans un débat d'experts auquel ont participé les représentants de la TRNEE, le ministre des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, les propriétaires de boisés et d'autres parties intéressées. Après ce lancement à Frédéricton, des réunions d'information ont également rassemblé les intervenants et les médias à Halifax et à Charlottetown. Les réactions du gouvernement, de l'industrie et des groupes de protection de l'environnement à ce rapport sont encourageantes : Non seulement la sensibilisation aux problèmes liés à la surexploitation des boisés s'est accrue, mais encore certaines des mesures correctrices qui ont été prises ont été attribuées aux efforts de la Table ronde nationale.

Éducation

Ce programme favorise la compréhension des liens entre l'environnement et l'économie, et les processus de table ronde dans divers contextes d'apprentissage. En 1997-1998, la TRNEE et l'Association of Professional Engineers of British Columbia ont organisé ensemble un atelier destiné aux ingénieurs et intitulé «Ingénierie et performance environnementale durable : Des principes à l'action». Depuis lors, la Table ronde nationale a amorcé une collaboration avec l'Association des ingénieurs professionnels du Québec et le gouvernement québécois pour organiser avec eux une initiative semblable dans cette province.

LEAD Canada

Quinze nouveaux associés ont été admis au programme, et trois autres sessions de formation, l'une au Canada et deux à l'étranger (Costa Rica et Zimbabwe) ont été couronnées de succès. En outre, quinze associés ont été diplômés. On a créé une association des anciens de LEAD Canada pour renforcer les liens entre les associés de LEAD et d'autres Canadiens qui participent à ce programme.

Partie IV : Rendement financier

4.1 Vue d'ensemble du rendement financier

La différence entre les dépenses prévues et les dépenses totales autorisées résulte d'ajustements courants tels qu'un report de fonds non dépensés de l'exercice précédent et un transfert entre le budget d'exploitation et le budget salarial.

4.2 Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau financier n° 1

Sommaire des crédits approuvés

A. Autorisations pour 1997-1998

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)

Crédit	Dépenses prévues 1997-1998	Autori- sations totales 1997-1998	Dépenses Réelles 1997-1998	
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie				
30	Dépenses de fonctionnement	3 118	3 285	3 258
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux	192	192	192
Total de l'organisme		3 310	3 477	3 450

Remarque : Les autorisations totales correspondent aux dépenses principales auxquelles viennent s'ajouter les dépenses supplémentaires et d'autres autorisations.

Les recettes (15 \$) ne sont pas incluses.

Le coût des services fournis par d'autres ministères (115 \$) n'est pas inclus.

Tableau financier n° 2

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteur d'activité	ETP	(1) Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions votées	Total provisoire Dépenses brutes votées	Subventions et contributions prévues par la loi	Total Dépenses brutes	Moins : recettes à valoir sur le crédit	Total Dépenses nettes
TRNEE	22	3 310			3 310		3 310		3 310
	22	3 492			3 492		3 492		3 492
	21	3 465			3 465		3 465		3 465
Total	22	3 310			3 310		3 310		3 310
	22	3 492			3 492		3 492		3 492
	21	3 465			3 465		3 465		3 465

Autres recettes et dépenses

Recettes à valoir sur le Trésor	0
	<i>(15)</i>
	(15)
Coût des services fournis par d'autres ministères	115
	<i>115</i>
	166
Coût net du programme	3 425
	<i>3 592</i>
	3 616

Remarque : Les chiffres en caractère normal indiquent les dépenses prévues.
 Les chiffres en italique indiquent les autorisations totales pour 1997-1998 (budget des dépenses principal et supplémentaires, et autres autorisations).
 Les chiffres en caractère gras indiquent les dépenses ou recettes réelles en 1997-1998.

Tableau financier n° 3

Comparaison dans le temps de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1995-1996	Réelles 1996-1997	Dépenses prévues 1996-1997	Autorisa- tions totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	2 999	3 213	(1) 3 310	(2) 3 492	3 465
Total	2 999	3 213	3 310	3 492	3 465

1. Ne représente que le montant prévu au budget des dépenses principal.
2. Représente la somme des montants prévus aux budgets des dépenses principal et supplémentaires, plus les autres dépenses.

Tableau financier n° 4

Tableau de concordance entre l'ancienne structure et la nouvelle

Néant.

Tableau financier n° 5

Besoins en ressources par organisme et par secteur d'activité

Néant.

Tableau financier n° 6

Recettes à valoir sur le crédit

Néant.

Tableau financier n° 7

Recettes à valoir sur le Trésor

Recettes à valoir sur le Trésor par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1995-1996	Réelles 1996-1997	Recettes prévues 1996-1997	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie					
• Recettes en vertu de l'alinéa 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	0	11	15	15	13
Total provisoire		11	15	15	13
Non prévues					
• Revenus de la vente des biens excédentaires de l'État	0	0	0	0	2
Total des recettes à valoir sur le Trésor	0	11	15	15	15

Remarque : À compter de 1998-1999, les recettes en vertu de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* seront traitées comme un poste législatif.

Tableau financier n° 8

Paiements législatifs

Néant.

Tableau financier n° 9

Paiements de transfert

Néant.

Tableau financier n° 10

Dépenses en capital par secteur d'activité

Néant.

Tableau financier n° 11

Projets d'immobilisations

Néant.

Tableau financier n° 12

État d'avancement des grands projets de l'État

Néant.

Tableau financier n° 13

Prêts, placements et avances

Néant.

Tableau financier n° 14

Sommaires financiers des fonds renouvelables

Néant.

Tableau financier n° 15

Passif éventuel

Néant.

Partie V : Rapport de consolidation

Néant.

Partie VI : Renseignements supplémentaires

6.1 Renseignements supplémentaires et sites Web de l'organisme

Voici l'adresse du site Web de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie :

<http://www.nrtee-trnee.ca>

Toute demande de renseignement supplémentaire doit être adressée à :

M. Gene Nyberg
Secrétaire général et directeur des opérations
344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1R 7Y3

Téléphone : (613) 995-7581

Courriel : gnyberg@nrtee-trnee.ca

6.2 Lois et règlements connexes administrés

Le Ministre assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

*Loi sur la Table ronde nationale
sur l'environnement et l'économie*

Lois du Canada 1993, chapitre 31

6.3 Rapports annuels législatifs et autres rapports de l'organisme

Néant.